

Contrat d'Interface Remettants

Collecte SHSG-FATS

Correspondants Banque de France

Correspondant Métier

Direction de la balance des paiements

Service des titres

1561-PROTIDE-UT@banque-france.fr

Rôle : Toutes questions relatives à la mise en œuvre des dispositions du cahier des charges fonctionnel de la collecte.

Correspondant One Gate

Direction de l'Organisation et des Développements

Service de Développement pour les Études, les Statistiques et la Supervision bancaire (SDESS)

OneGate-support@banque-france.fr

Rôle : Questions relatives aux conditions d'accès au guichet ONEGATE (gestion des identifiants et des mots de passe, suivi des rejets).

Table des matières

Table des matières	3
1 Introduction.....	4
1.1 Définition des termes	4
1.2 Calendrier prévisionnel	4
1.2.1 Phase de test	4
1.2.2 Production	4
2 Périmètre de la collecte	4
2.1 Contexte	4
2.2 Fréquence de remise des états	5
3 Principes d'accréditation d'un remettant	5
4 Fonctionnement de la collecte.....	5
4.1 Canaux de transmission.....	5
4.2 Remise par fichier XML.....	5
4.2.1 Spécification du fichier XML de remise	6
4.2.2 Spécifications des champs de la tête (Administration).....	7
4.2.3 Spécifications des champs du rapport SHSG-FATS.....	7
4.3 Contrôle des collectes	14
4.3.1 Les différents niveaux de contrôles.....	14
4.3.2 Délai de correction	14
4.4 Compte-rendus.....	15
4.4.1 Traitement OneGate.....	15
4.4.2 Suite du traitement	15
4.4.3 Spécification des fichiers XML de compte rendu de traitement.....	15
4.5 Outils recommandés pour visualiser le fichier XML.....	18
5 Annexes	19

1 Introduction

L'objet de ce document est de fournir aux établissements déclarants, et à leurs maîtrises d'œuvre, les règles de gestion et normes de transmission de données de la collecte SHSG-FATS au travers du guichet OneGate.

1.1 Définition des termes

Les termes définis ci-dessous sont utilisés dans la suite du document :

Remettant	Acteur autorisé à déposer des fichiers pour lui-même ou pour le compte de tiers
Déclarant	Acteur assujetti à une obligation de déclaration
Utilisateur BdF	Utilisateur (personne physique) accrédité au sein de la Banque de France, pour réaliser des opérations d'administration ou de suivi sur le guichet et destinataire des déclarations

1.2 Calendrier prévisionnel

1.2.1 Phase de test

Des tests de ligne et applicatifs avec les remettants pourront avoir lieu sur la plate-forme de test OneGate (environnement d'HOMOLOGATION).

1.2.2 Production

La mise à disposition de la collecte SHSG-FATS sur le portail OneGate de production est prévue dès le 03/09/2018.

2 Périmètre de la collecte

2.1 Contexte

Le règlement SHS a été revu par la BCE afin de décliner le volet Titres d'Anacredit. Cela se traduit par une évolution du module Module SHS-G (Group) ou module RBG (Reporting Banking Group) qui reprend les déclarations individuelles et granulaires des 13 groupes bancaires sous la supervision directe de la BCE concernant leurs portefeuilles titres pour compte propre. En outre, des données sur l'activité des groupes bancaires à l'étranger sont requises par le règlement EUROSTAT sur les « FATs ». Les déclarations regroupent, par pays d'implantation, les avoirs de chaque entité incluse dans le périmètre de consolidation du groupe y compris les titres émis par ces entités (approche brute) et des données d'activité.

Cette révision nécessite, pour le SDT, de mettre en œuvre une nouvelle collecte de volumétrie fortement accrue par rapport à l'existant.

2.2 Fréquence de remise des états

La périodicité de cette collecte est trimestrielle.

3 Principes d'accréditation d'un remettant

La phase d'accréditation permet de vérifier si les remettants sont bien habilités par les déclarants à échanger des informations avec la Banque de France. L'accréditation à ONEGATE est une procédure obligatoire sans laquelle il n'est pas possible de remettre des déclarations à la Banque de France.

L'accréditation ne concerne que les remettants.

Les règles générales permettent d'assurer la cohérence du futur système d'information :

- Aucune remise ne sera acceptée d'un remettant non accrédité à OneGate.
- Si un remettant, accrédité à OneGate, remet des déclarations relatives à des déclarants pour lesquels il n'a pas été accrédité, celles-ci seront rejetées.

4 Fonctionnement de la collecte

4.1 Canaux de transmission

Dans le contexte de la collecte SHSG-FATS, les canaux de transmission utilisés via le guichet ONEGATE seront :

- **Canal A2A** – Télétransmission de fichiers XML
- **Canal U2A** – Chargement de fichier XML via interface web

4.2 Remise par fichier XML

Les remises de fichier XML via l'interface utilisateur (canal U2A) ne doivent pas excéder 200mo.

Une remise par fichier XML comporte les données déclarées :

- pour un même déclarant,
- pour un même domaine (exemple : SHG)

Lors des contrôles effectués en réception par ONEGATE, les fichiers présentant une ou des anomalie(s) sont rejetés (règle de validation non respectée, fichier mal structuré). Le remettant est prévenu du rejet de sa remise, par un code erreur explicite. Ils doivent alors faire l'objet d'un nouvel envoi après correction.

4.2.1 Spécification du fichier XML de remise

Chaque fichier XML de remise se compose de deux parties obligatoires :

- ❖ La tête, qui contient les données d'administration (date de création du fichier, déclarant, etc.)
 - ⇒ Cette partie est unique dans le fichier XML
- ❖ Le rapport incluant les données de collecte (montant, nombre, les informations d'identification)

Pour les remises ONEGATE, le format de fichier doit suivre les instructions ci-dessous :

Les données collectées au format XML sont enveloppées par la balise <DeclarationReport> contenant :

- La balise <Administration> correspond à la tête ONEGATE
- La balise <Report> correspond au rapport contenant les données de la collecte

```
<?xml version="1.0" encoding="UTF-8"?>
<DeclarationReport xmlns="http://www.onegate.eu/2010-01-01">
  <Administration creationTime="AAAA-MM-JJTHH:MM:SS.CCC+GMT">
    <From declarerType="LEI">XXXXX</From>
    <To>BDF</To>
    <Domain>SHG<Domain>
    <Response feedback="true">
      <Email>mail_emetteur@xxx.fr</Email>
      <Language>FR</Language>
    </Response>
  </Administration>
  <Report date="AAAA-MM" code="RAPPORT-SHG">
    <Data close="true" form="FORMULAIRE-SHG"
      <Item>
        Données XML
      </Item>
    </Data>
  </Report>
  ...
</DeclarationReport>
```

Format de fichier

4.2.2 Spécifications des champs de la tête (Administration)

Le tableau suivant présente le détail des différents champs de la tête :

Champs	Obligatoire (O) Facultatif (F)	Description
<creationTime>	F	C'est l'attribut de la balise <Administration qui reprend la date de création du fichier (Exemple: 2016-08-25T11:03:09.488). Ce champ peut être généré automatiquement par l'application émettrice.
<From>	O	Cette balise représente le déclarant. Pour la collecte SHSG-FATS le code LEI est la seule valeur possible (donnée numérique de longueur 20).
<To>	O	Identifiant qui caractérise le guichet ONEGATE. La valeur est fixe : « BDF ».
<Domain>	O	Représente le code de la collecte auquel l'instance fait référence. Ses valeurs sont sur trois caractères. Pour la collecte SHSG-FATS le code est « SHG »
<Response>	O	Contient l'adresse de l'émetteur et le langage de l'avis de dépôt. Une balise à « true » ou « false » indique respectivement si le destinataire souhaite être informé ou non par e-mail dès réception par le guichet du fichier. Dans le cas de l'utilisation de la valeur « false », les balises <Email> et <Language> ne doivent pas apparaître au sein des balises <Response>. La balise <Email> peut contenir uniquement une seule adresse mail. Recommandation: il est recommandé d'utiliser une adresse email générique dédiée aux échanges avec ONEGATE.

4.2.3 Spécifications des champs du rapport SHSG-FATS

4.2.3.1 La balise <Report>

La balise <Report> correspond au nom du rapport des données à collecter pour une date d'arrêté donnée. Elle contient plusieurs attributs :

Propriétés	TYPE (*)	Libelle affiché	Longueur maximum	O/F	Commentaires
Code	AN	SHG	/	O	Le code du rapport est fixe : « RAPPORT-SHG »
Date	DATE	Date d'arrêté	/	O	La date de déclaration correspond à la date d'arrêté. Elle doit être sous le format « AAAA-MM ».

4.2.3.2 La balise <Data>

Le rapport contient le formulaire « FORMULAIRE-SHG » défini par la balise <Data>. Cette balise contient plusieurs attributs :

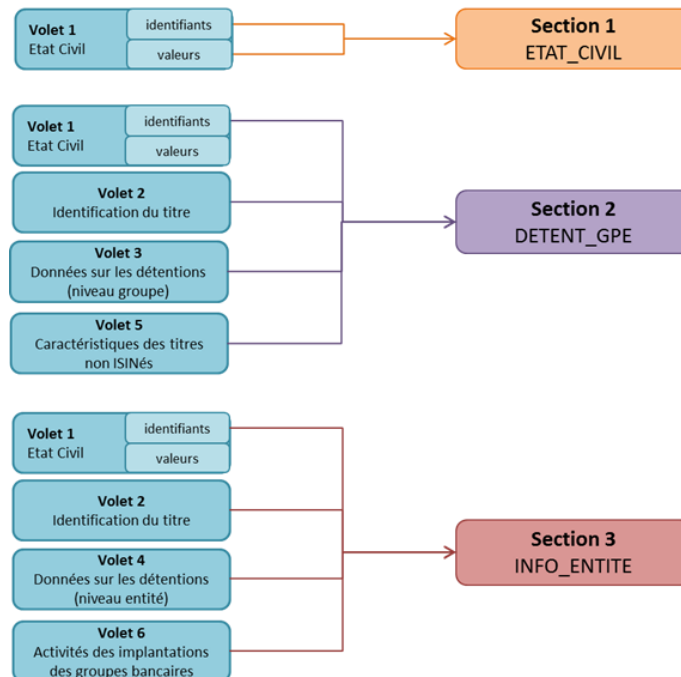
Propriétés	TYPE (a)	Libelle affiché	Longueur maximum	O/F	Commentaires
form	AN	Enquête SHG	/	O	Le code du formulaire est fixe : « FORMULAIRE-SHG »
close	AN	Statut du formulaire	/	F	Dans le cadre de la collecte SHSG-FATS, la valeur de l'attribut de clôture est fixe : close="true" → clôture du formulaire si la remise ne comporte pas d'erreur.

4.2.3.3 Spécification des balises <Item>

Le formulaire contient les données des différentes sections.

Ces sections correspondent à un volet ou un regroupement des volets tels que présentés dans le cahier des charges fonctionnel.

Les regroupements réalisés sont décrits ci-dessous.



Le/les champ(s) du volet 1 servant à identifier l'entité (GROUP_LEI, ENTITY_ID, ENTITY_ID_TYPE, ENTITY_LEI) sont repris dans chaque section du fichier xml afin de permettre le rattachement des informations à la bonne entité.

4.2.3.3.1 La balise <Item> de la section « 1. État civil du groupe et de ses entités »

Les données de la section « 1. État civil du groupe et de ses entités » sont contenues dans des balises <Item>.

Chacune de ces balises <Item> correspond à une ligne de données et contient les balises <Dim> décrites ci-dessous :

Propriétés	TYPE (*)	Libelle affiché	Longueur maximum	O/F	Commentaires
SEQ	N	/	/	O	Numéro de séquence de la ligne
ENTITY_ID_TYPE	AN	Type d'identifiant de l'entité	4	O*	/
ENTITY_ID	AN	Identifiant de l'entité	20	O*	/
ENTITY_RL	N	Rôle de l'entité dans ANACREDIT crédit	1	O	/
ENTITY_LEI	AN	LEI de l'entité	20	O*	/
GROUP_LEI	AN	LEI de la tête de groupe	20	O	/
ENTITY_NAME	AN	Nom de l'entité	100	O*	/
ENTITY_AREA	AN	Pays de l'entité	2	O*	/
ENTITY_SECTOR	AN	Secteur de l'entité	6	O*	/
IMMEDIATE_PARENT_ID_TYPE	AN	Type d'identifiant de la mère de l'entité	4	O*	/
IMMEDIATE_PARENT_ID	AN	Identifiant de la mère immédiate de l'entité	20	O*	/
IMMEDIATE_PARENT_LEI	AN	LEI de la mère immédiate de l'entité	20	O*	/
ENTITY_ACC_STANDARD	N	Normes comptables de l'entité	1	O*	/
NAT_ENTITE	AN	Nature juridique de l'entité	2	O	/
METHO_CONSO	AN	Méthode de consolidation	2	O	/
INTRA_GROUP_PRUD_SCOPE	AN	L'entité du groupe est émettrice de titre (périmètre prudentiel)	1	O	/
PERIMETRE	AN	Appartenance de l'entité (périmètre prudentiel / non prudentiel)	1	O	/
SCTID	AN	/	20	O	Permet d'identifier la section. Valeur fixe : « ETAT_CIVIL »

(*) Voir le détail des abréviations en annexe 1

4.2.3.3.2 La balise <Item> de la section « 2. Détention du groupe (attributs au niveau du groupe) »

Les données de la section « 2. Détention du groupe (attributs au niveau du groupe) » sont contenues dans des balises <Item>.

Chacune de ces balises <Item> correspond à une ligne de données et contient les balises <Dim> décrites ci-dessous :

Propriétés	TYPE (*)	Libelle affiché	Longueur maximum	O/F	Commentaires
SEQ	N	/	/	O	Numéro de séquence de la ligne
GROUP_LEI	AN	LEI de la tête de groupe	20	O	(clé du volet 1)
IDENTIFIER	AN	Identifiant du titre	12	O	/
IDENTIFIER_TYPE	AN	Type d'identifiant du titre retenu	18	O	/
INTRA_GROUP_ACC_S COPE	AN	L'entité émettrice de titre fait partie du groupe	2	O	/
FRBRNC_STTS	N	État des reports et des renégociations	1	O	/
DT_FRBRNC_STTS	DATE	Date des reports et des négociations	10	O*	/
PRFRMNG_STTS	N	État de performance de l'instrument	2	O	/
DT_PRFRMNG_STTS	DATE	Date de l'état de performance de l'instrument	10	O*	/
DFLT_STTS_ISSR	N	État de défaut de l'émetteur	2	O	/
DT_DFLT_STTS_ISSR	DATE	Date de l'état de défaut de l'émetteur	10	O*	/
PD	N	Probabilité de défaut de l'émetteur	8	O*	/
LGD_DWNTNRS	N	Perte en cas de défaut en période de ralentissement	8	O*	/
LGD_NRML	N	Perte en cas de défaut en période de conjoncture é	8	O*	/
RSK_WGHT	N	Pondération de risque	15	O*	/
ISSUER_NAME	AN	Nom de l'émetteur	100	O	/
ISSUER_ID	AN	Identifiant de l'émetteur	20	O*	/
ISSUER_ID_TYPE	AN	Type d'identifiant de l'émetteur	4	O*	/
ISSUER_LEI	AN	LEI de l'émetteur	20	O*	/

ISSUER_COUNTRY	AN	Pays de l'émetteur	2	O	/
ENTITY_STATUS	N	Situation de l'émetteur	3	O	/
ENTITY_STATUS_DATE	DATE	Date de situation de l'émetteur	10	O	/
ISSUER_NACE_SECTOR	AN	Secteur NACE 2010 de l'émetteur	8	O	/
ISSUER_SECTOR	AN	Secteur SEC2010 de l'émetteur	7	O	/
MAT_DATE	DATE	Date d'échéance	10	O*	/
PRIMARY_ASSET_CLASSES	AN	Nature du titre (classification économique)	6	O	/
NOM_CURR	AN	Devise du nominal du titre	3	O	/
ISSUE_DATE	DATE	Date d'émission	10	O	/
SECURITY_STATUS	N	État du titre	3	O	/
SECURITY_STATUS_DATE	DATE	Date de l'état du titre	10	O	/
ASSET_SECURITY_STATUS_TYPE	N	Type d'actif en garantie du titre	4	O	/
ARREARS	N	Montant des arriérés de l'instrument	15	O	/
ARREARS_DATE	DATE	Date des arriérés de l'instrument	10	O*	/
SENIORITY_TYPE	N	Rang de subordination de l'instrument	3	O	/
GUARANTOR_ID	AN	Identifiant du garant	20	O	/
GUARANTOR_ID_TYPE	AN	Type d'identifiant du garant	4	O	/
INSTR_CLASS	AN	Classement SEC2010 de l'instrument	5	O	/
COLLATERAL_AREA	AN	Localisation géographique du collatéral	2	O	/
SCTID	N		20	O	Permet d'identifier la section. Valeur fixe : « DETENT_GPE »

(*) Voir le détail des abréviations en annexe 1

4.2.3.3.3 La balise <Item> de la section « 3. Informations par entité »

Les données de la section « 3. Informations par entité » sont contenues dans des balises <Item>.

Chacune de ces balises <Item> correspond à une ligne de données et contient les balises <Dim> décrites ci-dessous :

Propriétés	TYPE (*)	Libelle affiché	Longueur maximum	O/F	Commentaires
SEQ	N	/	/	O	Numéro de séquence de la ligne
GROUP_LEI	AN	LEI de la tête de groupe	20	O	(clé du volet 1)
ENTITY_ID	AN	Identifiant de l'entité	20	O*	(clé du volet 1)
ENTITY_ID_TYPE	N	Type d'identifiant de l'entité	1	O*	(clé du volet 1)
ENTITY_LEI	AN	LEI de l'entité	20	O*	(clé du volet 1)
IDENTIFIER	AN	Identifiant du titre	12	O	(clé du volet 2)
IDENTIFIER_TYPE	AN	Type d'identifiant du titre retenu	18	O	(clé du volet 2)
INTRA_GROUP_ACC_S COPE	AN	L'entité émettrice de titre fait partie du groupe	2	O	(clé du volet 2)
NMNL_VL	N	Valeur nominale ou nombre de titres	15	O	/
REPORTING_BASIS	AN	Mode de cotation	3	O	/
MRKT_VL	N	Valeur de marché	15	O	/
CRRYNG_AMNT	N	Valeur comptable	15	O	/
IMPRMNT_STTS	N	Type de dépréciation	2	O	/
IMPRMNT_ASSSSMNT _MTHD	N	Méthode d'évaluation de la dépréciation	1	O	/
ACCMLTD_IMPRMNT	N	Montant cumulé des dépréciations	15	O*	/
SRC_ENCMBRNC	N	Origine du grèvement	2	O	/
ACCNTNG_CLSSFCTN	N	Classement comptable des instruments	2	O	/
PRDNTL_PRTFL	N	Portefeuille prudentiel	1	O	/
ACCMLTD_CHNGS_FV _CR	N	Variations cumulées de la juste valeur due au risq	15	O	/
CMLTV_RCVRS_SNC_D FLT	N	Montant cumulés recouvrements depuis le défaut	15	O	/
EXPSR_VL	N	Montant de l'exposition (portefeuille bancaire)	15	O*	/
APPRCH_PRDNTL_PRP	N	Approche retenue	2	O	/

SS		pour le calcul des exigences prud			
EXPSR_CLSS	N	Catégorie d'expositions	2	O*	/
TOT_NON_VENTIL_F3	N	Total non ventilés par identifiant de titre (dérog	15	O*	/
TOT_NON_VENTIL_F511_F520	N	Total non ventilés par identifiant de titre (dérog	15	O*	/
SENS_POS	AN	Sens position	1	O	/
CODE_NACE	AN	Code NACE de l'entité	8	O	/
CODE_SWIFT	AN	Code SWIFT de l'entité	11	O*	/
EFFECTIFS	N	Effectifs de l'entité	15	O	/
FRAIS_PERSO	N	Frais de personnel de l'entité	15	O*	/
INVEST_CORPO	N	Investissement corporel de l'entité	15	O*	/
PNB	N	PNB de l'entité	15	O	/
RBE	N	RBE de l'entité	15	O	/
RESUL_NETS	N	Résultats nets de l'entité	15	O	/
SCTID	AN	/	20	O	Permet d'identifier la section. Valeur fixe : « INFO_ENTITE »

(*) Voir le détail des abréviations en annexe 1

4.2.3.3.4 Règles de gestion

- ❖ À chaque ensemble GROUP_LEI / ENTITY_ID_TYPE / ENTITY_ID / ENTITY_LEI de la section 2 ou 3 est associé un ensemble GROUP_LEI / ENTITY_ID_TYPE / ENTITY_ID / ENTITY_LEI de la section 1 (État civil du groupe et de ses entités).
- ❖ Les données « FRAIS_PERSO », « INVEST_CORPO », « PNB », « RESUL_NETS » sont uniquement attendues pour les échéances du 31 décembre de chaque année.
- ❖ Les données « TOT_NON_VENTIL_F3 », « TOT_NON_VENTIL_F511_F520 », « CODE_NACE », « CODE_SWIFT », « EFFECTIFS », « FRAIS_PERSO », « PNB », « RBE », « RESUL_NETS » sont associées à un identifiant fictif unique.

4.3 Contrôle des collectes

Les contrôles sont effectués d'une part, par le guichet ONEGATE, à la réception des documents, pour vérifier l'intégrité physique et la conformité des fichiers transmis, d'autre part par le service gestionnaire de la collecte au sein de la Banque de France. Les éléments de contrôles liés à l'intégrité physique, la conformité et la structure des fichiers sont retransmis aux remettants *via* le guichet ONEGATE. Les contrôles automatisés des données métiers seront également retransmis via le guichet mais en léger différé.

À noter que le statut définitif de la remise ne sera disponible dans le suivi des remises qu'à l'issue des contrôles des données métier.

Pour limiter au minimum les rejets, il est nécessaire que les contrôles soient effectués également par les remettants lors de l'élaboration des fichiers.

Une remise rejetée par ONEGATE est réputée n'avoir pas été transmise dans les délais. La conformité d'une remise ONEGATE aux règles de format ou d'exactitude (cf. liste des contrôles diffusée aux déclarants par la BDF) s'apprécie après application des contrôles réalisés postérieurement à la remise dans l'application BDF en aval de ONEGATE. En attendant, les remises se verront affecter un statut « en cours de traitement ».

4.3.1 Les différents niveaux de contrôles

Le guichet ONEGATE procède aux contrôles suivant :

- ❖ Contrôles de **conformité** du fichier (exemple : contrôle de conformité XML)
Le non-respect entraîne un rejet systématique du fichier remis.

- ❖ Contrôles de **structure** (exemple : par rapport à un schéma XSD pour un fichier XML)
Le non-respect entraîne un rejet systématique du fichier remis.

Les contrôles métiers sur la qualité des données ne seront pas bloquants mais entraîneront des comptes rendus d'anomalies adressés au remettant.

Ces contrôles étant partagés entre le guichet ONEGATE et l'application du service gestionnaire de cette collecte (« métier »), plusieurs comptes rendus sont susceptibles d'être restitués. Les comptes rendus de traitement ONEGATE sont déposés sur le guichet ONEGATE.

4.3.2 Délai de correction

Dans le cas où les contrôles *a posteriori* révèlent des anomalies de cohérence non détectées lors de la collecte, les remettants doivent prendre les dispositions nécessaires pour transmettre les déclarations corrigées le plus tôt possible (cf cahier des charges fonctionnel).

4.4 Compte-rendus

4.4.1 Traitement OneGate

À réception du fichier et en cas de rejet, ONEGATE publie sur son guichet un « compte-rendu de traitement ONEGATE » (menu suivi des remises) contenant l'accusé de réception de la remise ainsi que les résultats des contrôles suivants :

- Contrôle d'accréditation du remettant
- Contrôle concernant la lisibilité du fichier remis (XSD)

Si les contrôles ci-dessus ne sont pas vérifiés, ils donneront lieu à un rejet immédiat du fichier. Dans le cas contraire, le traitement se poursuit.

4.4.2 Suite du traitement

ONEGATE restitue (dans le menu suivi des remises) un « compte-rendu de traitement » (CRT) qui contient les résultats des contrôles suivants (liste non exhaustive) :

- Vérification de la période de référence (rejet fichier),
- Contrôle d'unicité des identifiants (rejet séquence pour les sections 1 et 2),
- Contrôle de format de l'ensemble des champs (mise à NULL du champ sans rejet),
- Contrôles de cohérence (code anomalie).

4.4.3 Spécification des fichiers XML de compte rendu de traitement

4.4.3.1 Règle de nommage

Le fichier respecte le masque suivant : BACKEND_CRT1<ticketId>.<id unique autogénéré>.OGADMIN.TMPFILE

Exemple : BACKEND_CRT1.1544369.202395737112548105.OGADMIN.TMPFILE

4.4.3.2 Spécification des champs

Structure de l'entête

1ère partie :

CODE	TYPE	LONGUEUR MAXIMUM	OBL. (OUI/ NON)	COMMENTAIRE
Step	STRING	-	Oui	Codification de l'étape de traitement. Valeur fixe : « BACKEND_CTR1 »
Status	STRING	-	Oui	Statut global de l'étape. Valeurs possibles : <ul style="list-style-type: none"> • OK • WARN • ERROR Lorsque l'étape est « OK », aucune action complémentaire n'est nécessaire.
ogInstId	STRING	30	Oui	N° de remise ONEGATE
currentStep	STRING	20	Oui	N° de l'étape comportant un CRT Valeur fixe : 1
totalStep	STRING	20	Oui	Le nombre total d'étapes comportant un CRT Valeur fixe : 1

2ème partie :

CODE	TYPE	LONGUEUR MAXIMUM	OBL. (OUI/ NON)	COMMENTAIRE
tns : Declarer	STRING	20	Oui	Code LEI du déclarant
tns : Refdate	DATE	-	Oui	Date de référence de la remise Format : AAAA-MM
tns : creationTime	DATETIM E	-	Oui	Date de création du CR Exemple de format : 2018-09-06T17:57:49.488+02:00

Structure du corps

CODE	TYPE	LONGUEUR MAXIMUM	OBL. (OUI/ NON)	COMMENTAIRE
Rule code	STRING	200	Oui	Code du contrôle – en lien avec le document Contrôles SHSG et FATS disponible sur la page Collecte ANACREDIT TITRES (SHSG-FATS)
status	STRING	-	Oui	Statut du contrôle Valeurs possibles : <ul style="list-style-type: none"> ERROR : correspond à une erreur bloquante, pour laquelle une correction est obligatoire WARN : correspond à une erreur non bloquante pour laquelle une correction est nécessaire
description	STRING	-	Non	Par défaut, vide (peut contenir une indication sur l'action attendue)
Message code	STRING	-	Non	Code du contrôle (identique au champ « code »)
defaultMessage	STRING	-	Non	Par défaut, vide
Value code = [XXX]	STRING	60	Non	Présent autant de fois que d'identifiants permettant de retrouver l'enregistrement en erreur dans le fichier

Ainsi, un message d'erreur dans le CRT apparaîtra comme dans l'exemple suivant :

```
<rule code="PR-NOMENC-028-INFO_ENTITE-ACCNTNG_CLSSFCTN" status="ERROR">
  <description></description>
  <message code="PR-NOMENC-028-INFO_ENTITE-ACCNTNG_CLSSFCTN">
    <defaultMessage></defaultMessage>
    <value code="IDENTIFIER_TYPE">INTERNAL_CODE</value>
    <value code="ENTITY_ID">ZWOR3264</value>
    <value code="GROUP_LEI">O2RNE8IBXP4R0TD8PU41</value>
    <value code="ENTITY_ID_TYPE">NCB</value>
    <value code="IDENTIFIER">QSBDP2012444</value>
    <value code="ENTITY_LEI">GWHY1XU2R3PMA7VJKI54</value>
    <value code="INTRA_GROUP_ACC_SCOPE">_V</value>
  </message>
</rule>
```

4.5 Outils recommandés pour visualiser le fichier XML

Il est recommandé d'utiliser Notepad++ <http://notepad-plus-plus.org/fr/> (logiciel libre et gratuit) pour visualiser les fichiers.

5 Annexes

Annexe 1 : Liste des abréviations

Abréviation	Signification
N	Numérique
AN	Alphanumérique
O	Obligatoire (le rejet en cas de non-respect des contraintes sera géré en aval de OneGate)
O*	Obligatoire sous condition, selon les modalités définies dans le cahier des charges fonctionnel (le rejet en cas de non-respect des contraintes sera géré en aval de OneGate)
F	Facultatif

Annexe 2 : XSD de fichier en entrée de ONEGATE :



XSD entrée.zip

Annexe 3 : XSD des compte-rendus de traitement



SHS_CRT.xsd